

Henri Rummel,

Le 1 mars 2021

à Monsieur le Président de la République Française

Objet : Monument en hommage aux victimes de l'esclavage

Monsieur le Président de la République,

Veillez croire que votre soutien à la création d'un monument en hommage aux victimes de l'esclavage m'a ému, bien que je ne sois aucunement descendant d'esclave.

Si l'esclavage est intemporel, et subsiste encore aujourd'hui sous différentes formes, des plus apparentes aux plus perfides, il a pris une extension extraordinaire avec le commerce triangulaire et la déportation des Noirs. Un versant terrible de l'économie était à l'œuvre. Cependant, il fallait justifier cette horreur, l'excuser ou simplement la permettre. Le racisme, théorisé à cette occasion pour dénier l'appartenance des déportés à l'humanité, a permis ainsi sans remords de les exploiter, y compris sexuellement, de les posséder comme des objets, de les maltraiter, de les punir d'une façon ignoble.

Les objets doivent avoir un nom. Ces hommes et ces femmes, s'ils n'en ont pas perdu leur dignité, ont donc été renommés, avec la volonté de nier leur appartenance à une lignée, à un peuple, à une culture, à un territoire.

L'apposition de leurs noms d'esclaves, même parfois ridicules, au monument leur rendant hommage participerait à la fois à montrer l'ignominie des esclavagistes et, puisque leurs enfants ont hérité de ce nom, refondant à leur tour une lignée, à leur réintégration dans l'humanité, sous le signe de la fraternité.

Dans ce processus, la présence de ces noms est une évidence : des listes apparaissent sur les mémoriaux de la Shoah. Celui inauguré par Monsieur Jacques Chirac, Président de la République, le 25 janvier 2005 à Paris, comporte 76 000 noms. Sur le site du camp de Drancy, des écrans interactifs permettent de retrouver l'identité et le parcours des juifs arrêtés en France, ...

À l'abolition définitive de l'esclavage dans les colonies françaises, des milliers d'esclaves vivaient encore l'innommable. Plus de 200 000 ont été identifiés par l'association CM98. Sans oublier les innombrables victimes à qui le monument rend hommage, les noms de ces 200 000 personnes semblent tout indiqués pour y figurer. S'ils ne sont pas la totalité des déportés, c'est eux qui, enfin devenus citoyens français à part entière, ont transmis cette qualité à leurs descendants, aujourd'hui encore en quête de cette reconnaissance.

Voici pourquoi je me permets, Monsieur le Président, de vous solliciter pour intercéder en faveur de l'inscription de ces noms sur le monument.

Comptant sur votre attention bienveillante, veuillez, Monsieur le Président de la République, recevoir l'expression de mon profond respect.

Henri Rummel